# Informations générales

Email de contact : boris.schmitt@ain.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 10 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de la Veyle

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CC de la Veyle, nature: CC, SIREN: 200070555
* Etat

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PGRI
* SDAGE
* Projet alimentaire territorial

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Convention globale CAF
* LEADER

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* France services
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Transition écologique
* Economie attractive et dynamique
* Cadre de vie qualitatif et inclusif
* Développer le sentiment d’appartenance

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Emploi et Insertion
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Sensibilisation et animation de la transition
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Accès à un logement de qualité
* Usages et inclusion numériques
* Sport
* Education
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 86

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Etat
* Nom: CC de la Veyle, nature: CC, SIREN: 200070555
* Maires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 1

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* Agence d’urbanisme
* Agence technique départementale
* CAUE

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* ADEME
* CEREMA

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 34,8€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€